

Subventions à la pêche : Bloom attaque l'État en justice

L'ONG Bloom est obligée de poursuivre l'État Français afin de parvenir à connaître l'utilisation réelle faite des subventions publiques au secteur de la pêche.



L'ONG souhaite obtenir de l'État français la liste répertoriant les subventions versées entre 2007 et 2016 dans le cadre du Fonds Européen pour la Pêche.

Qui bénéficie des subventions ? Quelles entreprises, avec quelles méthodes ? Mystère. Depuis maintenant une dizaine d'années, l'ONG Bloom, créée en 2005, se heurte à un mur d'opacité quand il s'agit de connaître l'usage des subventions faites par l'État Français au secteur de la pêche. En effet, ces subventions publiques encouragent et financent parfois la pêche industrielle et donc la destruction des fonds marins.



Bloom prône pour sa part un véritable pacte avec la mer et la création d'emplois dans la pêche artisanale. Mais l'association se heurte constamment à un refus de l'administration de transmettre ces informations sur les subventions versées, et ce malgré deux saisines de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), qui lui a deux fois donné raison.

L'an passé, le ministre de l'Agriculture avait expliqué par lettre les raisons de ce refus, arguant que le fonds européen en question est clos, et que la base de données demandée serait en fait entre les mains d'un prestataire extérieur....

Avec ce recours pour excès de pouvoir contre l'État devant le tribunal administratif de Paris, l'ONG montre qu'elle ne renoncera pas. L'an dernier, elle avait ainsi obtenu des Pays-Bas la publication de son fichier de subventions, et ainsi découvert 21,5 millions d'euros versés en faveur de la pêche électrique.

Obtenir cette fameuse liste répertoriant les subventions versées entre 2007 et 2016 dans le cadre du *Fonds Européen pour la Pêche* (FEP) permettrait de dresser un panorama complet des pratiques de pêche actuelles, et donc contribuer à les rendre plus durables à l'avenir. En effet, les subventions publiques constituent la principale cause de la surpêche mondiale.

Bilan : plus de 30 % des stocks mondiaux sont surexploités, et les petits pêcheurs disparaissent inexorablement.